

© www.Marches-Publics.info[Imprimer](#)

PUBLICATION LE 04 avril 2018

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE LA VALETTE DU VAR

Mme Le Maire

Place Général de Gaulle

83160 La Valette du Var

Tél : 04 94 61 90 90 - Fax : 04 94 61 90 66

**W** **Correspondre avec l'Acheteur**

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet **Opérations Funéraires Cimetière Sainte-Anne à LA VALETTE-DU-VAR**

- Lot 1 : Reprise de concessions pleine terre
- Lot 2 : Fourniture et Pose de caveaux autonomes préfabriqués en éléments séparés

Référence MAPA2018-04

Type de marché Travaux**Mode** Procédure adaptée**Durée** 3 mois

DESCRIPTION Les stipulations du marché concernent des opérations funéraires dans le cimetière de la Ville de La Valette du Var.
Les prestations comprennent notamment :

- La reprise de 52 concessions pleine terre
- L'enlèvement des monuments, signes funéraires
- Le creusement et remblais des emplacements désignés
- Exhumations et crémations des restes mortels
- Dépôts des recueils à l'ossuaire communal
- La fourniture et pose de 7 caveaux autonomes préfabriqués en éléments séparés béton sur les emplacements désignés.
- Organiser carré par carré détaillé dans le 2.5.1 et 2.5.3 du Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.).

A titre d'information les travaux ne pourront avoir lieu la semaine 44 (Toussaint)
Lieu d'exécution :
Cimetière communal de La Valette du Var - Traverse Duchâtel - 83160 La Valette du Var.

FormePossibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots
Les variantes sont refusées

Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT
N° 1	Reprise de concessions pleine terre	39 000		
N° 2		17 500		

Fourniture et Pose de caveaux autonomes
préfabriqués en éléments séparés

Conditions relatives au contrat

Financement

Cette dépense est imputée sur le budget communal pour la ville de la Valette-du-Var

Les sommes dues au titulaire en exécution du présent marché seront rémunérées par virement, au moyen d'un mandat administratif. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours.

Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit et sans autre formalité, pour le titulaire du marché ou le sous-traitant, le bénéfice d'intérêts moratoires, à compter du jour suivant l'expiration du délai.

Décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, modifiant le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008, définit la mise en oeuvre du délai maximum de paiement dans les marchés publics.

Forme juridique

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

En vertu de l'article 45-I-4° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, un même prestataire ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

En vertu des articles 45-V et 45-III-2° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché ou certains de ses lots, plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Dans le cas où le groupement présenté serait autre que sous forme de groupement solidaire, le groupement sera contraint d'assurer cette transformation lorsque le marché lui sera attribué.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement

technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

40 % : Prix

Pour le critère : « Valeur technique au vu du mémoire technique» (notation sur 20 points et pondéré à 60 %) : Les points attribués à chaque rubrique du mémoire technique sont inscrits au mémoire technique.

Toute rubrique du mémoire technique qui ne sera pas renseignée ainsi que la non fourniture d'un document demandé dans le mémoire technique entraînera l'obtention de la note zéro et l'élimination du candidat.

Toutes conditions générales de services jointes au pli d'un candidat seront déclarées nulles et non avenues et il n'en sera tenu compte ni dans l'analyse de l'offre ni dans l'exécution du marché.

La valeur technique s'appuiera sur l'analyse du mémoire technique.

La non présentation de celui-ci rendra l'offre non conforme et sera rejetée par le pouvoir adjudicateur

Pour le critère «Prix au vu du D.P.G.F. » (notation sur 20 pondéré à 40 %) : La note du critère prix sera calculée selon la formule suivante :

$20 \times (\text{Prix le moins onéreux} / \text{Prix analysé})$ pondéré à 40 %

La note finale sera obtenue de la manière suivante : NOTE FINALE sur 20 = Note pondérée du Critère n°1 + Note Pondérée du Critère n°2

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur administratifs et techniques

Mairie de La Valette-du-Var

Direction des Services Techniques Cellule Marchés Publics

Place Général de Gaulle

83160 La Valette-du-Var

Tél : 04 94 61 90 25

Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

Offres

Remise des offres le **30/04/18 à 16h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **180 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Dépôt sous pli à l'adresse suivante :

Mairie de La Valette-du-Var

Direction des Services Techniques Cellule Marchés Publics

Place Général de Gaulle

83160 La Valette-du-Var

Renseignements complémentaires

Pour chaque opération l'entrepreneur devra avoir effectué sur place, toutes les reconnaissances, avoir apprécié toutes les difficultés qu'il pourrait rencontrer du fait de la configuration du terrain, de ses accès, de ses servitudes ou de ses compositions.

L'entrepreneur devra avoir pris connaissance de tous les éléments généraux et locaux, la relation avec l'exécution des travaux, avoir apprécié exactement toutes les conditions d'exécution et leurs sujétions et s'être parfaitement rendu compte de leur nature, de leur importance et de leurs particularités. En aucun cas, il ne pourra prétendre après coup, à une augmentation de son prix du fait d'une méconnaissance des lieux d'exécution des travaux.

Une visite sur le site est obligatoire afin de collecter tous les renseignements utiles à l'établissement de leur prix.

Une attestation de visite sera délivrée à la fin de celle-ci et devra être jointe à la remise des offres.

La visite sera individuelle et ne pourra se faire que sur rendez-vous auprès de :

Monsieur Davy GIUSEPPI en téléphonant au 06 77 96 26 78

Madame Claire HERNANDEZ en téléphonant au :04 94 61 90 37 ou 06 07 42 08 26

Madame Muriel MEURVILLE GUIGLIANO en téléphonant au :04 94 61 90 13 ou 06 08 67 32 71

L'absence de visite entrainera le rejet de l'offre.

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon

5 rue Racine

BP 40510 83041 Toulon Cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30 - Fax : 04 94 42 79 89

greffe.ta-toulon@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

*référé pré contractuel (CJA, art L.551-1et suivants pour les pouvoirs adjudicateurs); *référé contractuel (CJA, art L 551-13 et suivants);

*recours en contestation: (Arrêt CE du 04/04/2014 Département Tarn et Garonne) est ouvert à tous candidat, un recours en contestation de la validité du contrat, devant le même tribunal dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Toulon - 5 rue racine - CS 40510 - 83 041

TOULON CEDEX 9

Téléphone : 04.94.42.79.30 - Télécopie : 04.94.42.79.89 - greffe.ta-toulon@juradm.fr ou Cellule Marchés Publics (coordonnées rubrique renseignements)

Envoi le 04/04/18 à la publication